

M. Gross, *Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du verbe*

Nicolas Ruwet

---

Citer ce document / Cite this document :

Ruwet Nicolas. M. Gross, *Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du verbe*. In: Langue française, n°1, 1969. La syntaxe. pp. 115-119;

[https://www.persee.fr/doc/lfr\\_0023-8368\\_1969\\_num\\_1\\_1\\_5413](https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1969_num_1_1_5413)

---

Fichier pdf généré le 04/05/2018

Jean-Claude Chevalier a réalisé en même temps qu'une grande œuvre un des buts de la pédagogie du XVI<sup>e</sup> comme du XVIII<sup>e</sup> siècle. Qu'il en soit remercié!

JEAN STÉFANINI  
Aix-Marseille

Maurice GROSS, *Grammaire transformationnelle du français : Syntaxe du verbe*, Paris, Larousse, Collection « Langue et langage », 1968, 181 p.

Ce livre constitue la première application d'envergure, à un large fragment de la grammaire française, des théories transformationnelles de Harris et de Chomsky. C'est sans doute, à la fois, la meilleure étude scientifique qui ait été faite du français, et en même temps une des meilleures et des plus fouillées descriptions concrètes d'une langue dans le cadre transformationnel (l'étude récente de Rosenbaum (1967), qui couvre le même domaine pour l'anglais, est beaucoup moins détaillée).

Ce travail porte sur les types de phrases qui mettent en jeu ce que Harris (1964) a appelé les verbes opérateurs, ou les constructions dites par Rosenbaum *predicate complement constructions*. Il s'agit de phrases complexes comportant divers types de compléments propositionnels (complétives) ou infinitifs. Le propos central de l'ouvrage est de dégager les structures « profondes » sous-jacentes à ces différents types de compléments. Afin d'arriver à dégager ces structures profondes, Gross a été amené à étudier et à relier entre elles diverses propriétés qui jouent un rôle important dans la syntaxe des verbes opérateurs, mais qui n'avaient jamais été étudiées systématiquement de ce point de vue. C'est ainsi qu'il commence par une description du système des temps (chap. I), suivie d'une description assez poussée du système des pronoms personnels, et des diverses règles qui rendent compte de la formation des particules préverbales (pronoms enclitiques) (chap. II). Les chapitres III et IV donnent une classification des verbes opérateurs, d'abord selon des critères élémentaires, en termes des divers cadres dans lesquels ils apparaissent dans les structures superficielles (chap. III), et ensuite, selon des critères plus complexes, qui mettent en jeu les propriétés dégagées aux chapitres I et II. Les structures sous-jacentes, ainsi que les règles qui les convertissent en structures superficielles, sont présentées et justifiées aux chapitres V et VI. Le chapitre VI contient également une description des « phrases à complétives extraites » (*pseudo-cleft sentences* de Rosenbaum), qui sert à confirmer et préciser l'analyse des complétives. Enfin, le chapitre VII traite des constructions impératives, et les rattache à certains verbes opérateurs, selon une technique de reconstruction d'éléments effacés qui a été mise au point par Harris (1964).

Dans l'ensemble, les résultats de Gross confirment ceux obtenus pour l'anglais ou d'autres langues dans un même cadre théorique. Parmi les plus incontestables, signalons la description du système des temps, qui rejoint celle donnée de l'« auxiliaire » anglais par Chomsky (1957) (elle contient notamment une très bonne analyse des propriétés syntaxiques de l'auxiliaire *aller*), la dérivation des pronoms enclitiques à partir des pronoms disjoints (qui ont dans la structure profonde le statut de syntagmes nominaux), et surtout la démonstration que les divers types de complétives se ramènent pratiquement à une structure de base unique, qui est celle d'un syntagme nominal de forme *ce lui<sub>z</sub> QU P* (où *ce* est un déterminant défini, *lui<sub>z</sub>* un pronom abstrait, porteur de propriétés variables, et qui est la plupart du temps effacé, QU un marqueur de subordination, et P une phrase enchâssée); la plupart des règles qui convertissent cette structure de base en

diverses structures superficielles se laissent facilement identifier aux règles postulées pour l'anglais par Rosenbaum.

En plus d'une notation différente (qui, si elle présente des avantages typographiques et du point de vue de la formalisation, risque de dérouter un peu les lecteurs habitués à la notation standard de Chomsky et ses élèves), l'ouvrage de Gross se distingue des travaux génératifs de l'« école du MIT » par plusieurs points.

Tout d'abord, alors que certains disciples de Chomsky (par ex. Lakoff, 1965) ont eu parfois tendance à élaborer des théories générales ambitieuses sur la base de données empiriques assez minces — avec en général le résultat que ces théories se trouvaient contestées à peine mises au jour — le travail de Gross repose sur des données très nombreuses : Gross a classé quelque 1 500 verbes opérateurs du point de vue d'une série de propriétés syntaxiques : types de cadres en structure superficielle, contraintes de temps entre verbes opérateurs et verbes subordonnés, nature (humain, non-humain, etc.) des sujets et compléments, possibilités ou impossibilité de réduction des compléments à divers types de pronoms enclitiques, types de transformations autorisées (passif, extraposition, etc.), etc. Ce souci de classification ne signifie pas que Gross en revient à une conception purement taxinomique de la linguistique : ses données ne sont pas prises dans un corpus (il recourt au contraire systématiquement à des jugements de grammaticalité), et, d'autre part, ses principes de classification, ses analyses, les structures sous-jacentes et les règles qu'il propose sont impensables en dehors de l'arrière-plan théorique fourni par Harris et Chomsky. Simplement, ce livre illustre le fait qu'une théorie, une fois formulée, a besoin d'être soumise à une épreuve sévère des faits (même et surtout s'il s'agit de faits dont l'existence en tant que faits n'a été mise en évidence que par cette théorie), et que, dans ce processus de vérification, le recours à certaines procédures taxinomiques est inévitable. La théorie ne sort d'ailleurs pas intacte de cette épreuve, et certains principes, trop vite formulés, en prennent un coup : c'est le cas par exemple du principe de distance minimale de Rosenbaum (sur lequel celui-ci fonde l'effacement des syntagmes nominaux identiques — la transformation de [réduction] de Gross) : il rencontre trop d'exceptions en français pour avoir une valeur explicative plausible.

Cette entreprise de classification a deux conséquences, l'une négative et l'autre positive. D'une part, il apparaît qu'une grammaire est quelque chose de bien plus compliqué qu'on ne l'imaginait aux beaux temps du structuralisme ou même à l'époque des débuts de la grammaire générative : il n'existe pratiquement pas de règle sans exception, et les notions mêmes de règle et d'exception en viennent à prendre un sens nouveau (voir la Conclusion du livre). D'autre part, en classant les verbes selon une variété de critères purement formels ou syntaxiques qui se recoupent, ou aboutit à constituer un grand nombre de petites classes, de verbes possédant en commun les mêmes propriétés syntaxiques, et il semble que ces classes correspondent à des classes naturelles sémantiques : on dirait que certaines différences formelles, parfois très minimes et apparemment de surface, fonctionnent comme des signaux de différences sémantiques. Cette découverte pourrait avoir des conséquences importantes pour la conception générale des rapports entre syntaxe et sémantique et entre syntaxe et lexique. (Notons que le travail de classification entrepris par Gross dans son livre ne représente qu'un début : Gross dirige actuellement, au Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique du C.N.R.S., l'élaboration d'un dictionnaire dans lequel tous les verbes français seront classés en termes de propriétés syntaxiques, dont une partie seulement ont été prises en considération dans cet ouvrage.)

En second lieu, l'ouvrage de Gross se distingue des autres travaux génératifs en ce qu'il n'utilise pas la totalité de l'appareil formel tel qu'il a été formulé, par exemple, par Chomsky (1965). C'est ainsi qu'il est très discret sur les principes régissant l'ordre d'application des transformations, et, d'autre part, on ne trouve pas une seule représentation en forme d'arbre dans tout le livre. La raison en est que, dans l'état actuel des connaissances, la détermination exacte de la structure de constituants d'une phrase (en particulier au niveau des structures de constituants dérivées) pose de tels problèmes que la représentation sous forme d'arbres amène nécessairement à faire certains choix arbitraires : seuls certains types de constituants ont été bien déterminés (par ex. les syntagmes nominaux), alors que d'autres (syntagme verbal, syntagme prépositionnel, divers types d'adverbiaux) ont un statut encore très douteux. Aussi Gross s'en tient-il à une représentation en termes de suites, qui, si elle accorde parfois « moins de structure » aux phrases qu'elles n'en ont sans doute, permet de faire avancer l'analyse, là où elle est possible, en laissant entre parenthèses certains problèmes dont la solution est encore lointaine. Cela ne veut pas dire, bien entendu, qu'il faut s'en tenir là, et renoncer à aborder ultérieurement ces mêmes problèmes.

Il m'est impossible, dans le cadre de ce compte rendu, de passer en revue tous les points sur lesquels l'analyse de Gross mériterait d'être discutée, critiquée, ou approfondie. Un des mérites du livre est, non seulement d'avoir résolu un certain nombre de problèmes, mais aussi d'en avoir soulevé beaucoup d'autres, et d'avoir fourni une masse de matériaux qui seront utiles à des recherches futures. Je m'en tiendrai à quelques remarques générales. Sur la forme, tout d'abord. Ce livre est d'une lecture difficile : c'est inévitable, étant donné son niveau de sérieux, et c'est tant mieux s'il décourage ceux pour qui la linguistique n'est qu'un sujet de conversation à la mode. Mais plus de soin sur certains points aurait pu faciliter la tâche de ceux pour qui il est désormais un instrument de travail indispensable. En plus de l'index des transformations, un index général, et un index des verbes, auraient été très utiles (ce défaut sera en partie pallié quand paraîtra le dictionnaire des verbes mentionné plus haut). Gross est aussi assez négligent quand il s'agit de donner des références ; certains ouvrages, mentionnés dans la bibliographie, ne le sont pas dans le texte là où ils interviennent. Enfin, certaines remarques théoriques générales, souvent importantes, sont parfois expédiées en quelques lignes allusives en fin de paragraphe ou de chapitre ; suffisantes peut-être pour le lecteur américain (rappelons que le livre a d'abord été écrit en anglais, comme Rapport T.D.A.P. de l'Université de Pennsylvanie), ces remarques auraient gagné à être développées si on voulait qu'elles soient compréhensibles au lecteur français (celui-ci, bien entendu, s'il s'intéresse sérieusement à la linguistique, doit savoir l'anglais et être capable de se reporter aux textes théoriques américains auxquels Gross renvoie, mais un certain nombre de ceux-ci sont encore inédits et n'ont circulé que sous forme de prépublications assez inaccessibles).

Une autre critique, elle aussi de forme, en un sens, mais qui touche au contenu, est la suivante : Gross ne fait pas toujours nettement la distinction entre des analyses qui ont vraiment valeur explicative, et des descriptions *ad hoc*, qui, si elles sont un moyen commode d'obtenir certains résultats, n'éclairent pas vraiment la nature des faits décrits. Certains passages risquent de maintenir le lecteur dans l'illusion que la grammaire transformationnelle ne fait que reformuler, sous une forme plus précise, des descriptions bien connues et évidentes — alors qu'il est clair par ailleurs, et le livre de Gross en est une illustration, que cette théorie permet d'expliquer une masse de phénomènes restés inexpliqués jusqu'à présent. Ces passages se trouvent surtout au chapitre II (particules préverbaux). Il est vrai que Gross

s'intéresse aux particules préverbales surtout pour les renseignements que leur étude fournit sur le comportement des constructions à verbes opérateurs. Mais il aurait sans doute fallu noter plus nettement ce que cette étude a de préparatoire, et insister sur le fait que, en matière de pronoms et de *ppv*, beaucoup de travail reste encore à faire. Par exemple, Gross n'a pas vraiment d'arguments pour justifier son analyse (p. 33) des constructions du type de *il lui répare sa voiture* ou *il lui lave les cheveux*; le détachement d'un complément adnominal se réanalyse comme objet indirect, et sa possibilité d'être à nouveau détaché (cf. *il lui a réparé sa voiture, à Pierre*) sont postulés uniquement pour rendre compte de ces constructions, sans avoir de raison d'être ailleurs dans la grammaire et, de plus, ces opérations ne rendent pas aisément compte d'autres phrases apparentées, telles que *il lui a tiré dessus*, etc. Un autre exemple de caractère *ad hoc* est le recours fréquent, pour justifier notamment, en partie, la place des *ppv*, à la permutation de longueur : la notion de longueur n'est pas bien définie, et recouvre sans doute des phénomènes très divers. Dans un autre cas — toujours à propos des pronoms — une explication est suggérée qui, séduisante à première vue, est sans doute illusoire : p. 60, Gross explique la place de certaines *ppv* objets indirects (*me, te, se*, par opposition à *lui*) par le fait que les opérations qui sont à leur origine (substitution à un substantif d'un pronom de « dialogue » et réflexivisation) sont, dans la mesure où elles ne nécessitent pas de recours à une information extérieure à la phrase noyau, des opérations qui viennent très tôt dans l'application de l'ordre des règles, et qui précèdent la pronominalisation qui est à l'origine des pronoms de troisième personne. Mais, d'abord, il faudrait prouver que le fait que les opérations de substitution et de réflexivisation apparaissent tôt dans la grammaire entraîne qu'il en est de même pour l'opération, distincte, qui place les particules préverbales. Ensuite, le principe (sémantique) évoqué ressemble à un principe universel; qu'il serve à justifier un trait très particulier du français d'aujourd'hui apparaît assez douteux quand on sait qu'il y a eu une époque où l'ordre normal des pronoms préverbaux était *le me*, par exemple, et non *me le*. En fait, le problème de l'ordre des *ppv* — comme celui des contraintes sur les séquences de *ppv* autorisées (à propos duquel, pour exclure, par exemple, des séquences telles que \* *en en*, Gross (p. 47) recourt également à un principe purement *ad hoc* : la règle de formation de *en* ne peut s'appliquer qu'une seule fois) — ce principe reste très mystérieux; si le recours à des « contraintes de surface » (cf. Perlmutter, 1968) revient lui aussi à renoncer à une explication, il est fort possible, que pour arriver à l'éclairer, il faudra recourir à des principes tout à fait nouveaux (peut-être à une reformulation de la notion de « marque », comme Gross le suggère lui-même en note p. 45).

Toujours à propos des pronoms, je ferai une dernière critique, qui touche à la question de la forme des grammaires et à celle du principe de simplicité. Page 53, Gross donne des règles de réduction (*moi*, → *me*, *lui* → *le*, etc.) qui s'appliquent avant, et dont il fait dépendre, la règle de permutation qui place les *ppv*. Cet ordre n'est en fait pas justifié (p. 168, n. 6, Gross donne d'ailleurs un argument syntaxique en faveur de l'ordre inverse), mais il a certaines implications. Il signifie que certaines règles, qui sont purement phonologiques (morphologiques) interviennent avant des règles syntaxiques. Ceci va évidemment à l'encontre de la conception « classique » (Chomsky, 1965) de la forme d'une grammaire, où les composantes syntaxique et phonologique sont distinctes. Bien entendu, il ne va pas de soi que cette conception classique est vraie, mais elle est évidemment plus intéressante (parce que contraignant plus la forme des grammaires) qu'une conception qui permet d'entremêler règles syntaxiques et phonologiques. Toute exception apparente à cette hypothèse doit donc être considérée de

près. Or, notons d'abord qu'il y a certaines raisons (les faits de « cohésion avec le verbe », cf. pp. 41-42, en sont un témoignage indirect) pour considérer que, à un stade tardif, les *ppv* font corps avec le verbe, en tant que mot. Ensuite, Schane (1968) a montré, tout à fait indépendamment du problème des *ppv*, qu'on a besoin, pour décrire la phonologie du français, de règles qui relient, dans certaines classes de mots, [wa] et [ə], cf. les alternances du type *devoir/doivent*, etc. En posant une forme phonologique abstraite (de base) unique pour *oi* et *e*, on obtient les résultats voulus en notant que cette forme de base devient *oi* [wa] quand elle est porteuse de l'accent de mot et *e* [ə] en position atone. Si les particules préverbiales, après permutation, sont considérées comme intégrées au verbe — alors que les pronoms disjoints gardent l'accent de mot — cette règle phonologique fournit automatiquement, à partir d'une forme de base unique, *moi* et *me*, *toi* et *te*, etc. Il est vrai que ceci n'explique pas tout, et notamment, pas pourquoi *lui* (objet indirect) n'est pas réduit à *le*. Mais cela, de toute façon, est également une exception dans le traitement de Gross, qui, de plus, traite comme des phénomènes sans relation aucune les alternances *moi/me*, etc., d'une part, et *doivent/devoir*, etc., d'autre part. En faisant de la réduction une conséquence, et non une condition, de la permutation, on unifie donc en une règle unique deux phénomènes apparentés, et, d'autre part, on préserve une hypothèse plus intéressante (séparation des niveaux phonologique et syntaxique) sur la forme des grammaires.

Je terminerai en signalant un certain nombre d'erreurs typographiques. Page 23, en 1.0.2., ligne 6, il faut lire *poss.* (abréviation de *possessif*) et non *pas*. Page 32, la division en paragraphes est brouillée : il devrait y avoir un A au début de 1.3.2. (p. 31), et A devrait être B, etc. Page 49, ligne 7 à partir du bas, au lieu de *la solution de ce problème nous en est acceptable*, il faut lire *la solution nous en est acceptable* (qui, soit dit en passant, me paraît grammatical). Page 51, 3.1.2., dans la colonne de gauche, il faut (1), (2), (3), et non (1'), (2'), (3'). Page 63, le sixième cadre doit être  $N_0 V_0 N_1$  à  $V_1 \bar{U}_1$  et non  $N_0 V_0$  à  $V_1 \bar{U}_1$ . Page 64, ligne 21, il faut lire « autre que à ou de et ayant pour sujet le sujet de la principale... ». Page 87, ligne 20, il faut lire « ...la complétive *que P subj* au syntagme » et non « la complétive *que P subj* où syntagme ». Page 104, il manque quelque chose à la fin du paragraphe 2, la dernière phrase doit sans doute se lire : « La condition générale d'imbrication (je préfère enchâssement, N.R.) d'une relative — à savoir l'identité entre deux *Ns* — s'appliquera donc entre le pronom *lui<sub>z</sub>* et un substantif. » Page 111, ligne 3 à partir du bas, il faut lire « qui consiste à attacher des marqueurs... » et non « qui consiste à utiliser des marqueurs... ». Page 128, ligne 22, il faut lire « = » et non « ≠ » : « — si  $N_2 = que P subj$ , alors [impers p.] <sup>-1</sup> est facultative ». Page 159, le dernier paragraphe est également obscur. La seconde phrase doit sans doute se lire : « En particulier, il n'est pas possible de limiter les syntagmes permutable au moyen d'une condition qui exclurait les permutations des syntagmes en termes de domination (dans un arbre) par le symbole *P*. »

NICOLAS RUWET

## RÉFÉRENCES

- CHOMSKY, Noam, 1957. — *Syntactic Structures*, La Haye, Mouton.  
 — 1965. — *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge, Mass., MIT Press.  
 HARRIS, Zellig, 1964. — *The Elementary Transformations*, T.D.A.P. Report Pennsylvania University, Philadelphie.